



tableau de bord du vétérinaire chef d'entreprise

Indices et repères économiques

- **Evolution de l'activité canine** (source : Panelvet) :

- mensuelle (juillet 2013 par rapport à juillet 2012) : + 6,0 % du chiffre d'affaires par vétérinaire équivalent plein temps,

- sur un an (août 2012-juillet 2013) : + 2,1 % du chiffre d'affaires par vétérinaire équivalent plein temps.

- **Evolution de l'activité Productions animales** (source : Panelvet) :

- mensuelle (juillet 2013 par rapport à juillet 2012) : + 2,9 % du chiffre d'affaires par vétérinaire équivalent plein temps,

- sur un an (août 2012-juillet 2013) : - 1,1 % du chiffre d'affaires par vétérinaire équivalent plein temps.

- **Evolution du marché des produits de santé animale*** (source : AIEMV) :

- trimestrielle : - 0,08 % au 2^e trimestre 2013 par rapport au 2^e trimestre 2012 (évolution hors petfood), + 7,43 % pour le petfood seul,

- sur un an : + 4,13 % en 2012 par rapport à 2011 (marché total), après + 6,39 % en 2011 par rapport à 2010.

- **Inflation** (ensemble des ménages hors tabac, source : Insee) : + 0,4 % en août 2013 ; + 0,7 % sur les douze derniers mois (septembre 2012 à août 2013).

- **Valeur de l'AMO et de l'AMV**** : AMO (valeur de référence qui peut être utile à l'évaluation des honoraires) = 13,99 pour 2013, AMV = 13,85 euros hors taxe pour 2013 (valeur utilisée par l'Etat pour la rémunération des vétérinaires mandatés).

Emploi salarié

- **Valeur du point pour la rémunération du personnel auxiliaire et vétérinaire** : 14,25 euros depuis le 1^{er} janvier 2013 (grilles des salaires disponibles sur le site www.snvel.fr).

- **Valeur du Smic** : 9,43 euros/h ou 1 430,22 euros/mois depuis le 1^{er} janvier 2013. ■

Ce tableau de bord est publié dans chaque première édition du mois.

* Ventes de produits commercialisés par les ayants droit adhérents de l'Association interprofessionnelle d'étude du médicament vétérinaire (AIEMV) : médicaments vétérinaires (produits soumis à AMM) mais aussi produits de santé animale hors AMM (produits d'hygiène, petfood, parapharmacie...).

** AMO : acte médical ordinal (fixé par l'Ordre des vétérinaires) ; AMV : acte médical vétérinaire (fixé par l'Etat).

Le chiffre du mois : salariés, plus de la moitié de temps pleins

Il y a dix ans, les praticiens salariés vétérinaires (3 000) étaient trois fois moins nombreux que les libéraux (9 000). Aujourd'hui, ils sont deux fois moins nombreux, soit donc le tiers du total des praticiens (environ 5 000 sur 15 000).

Durant cette période, l'effectif des praticiens salariés vétérinaires a augmenté de 50 %. Ceci est à comparer à l'évolution de « seulement » +15 % du nombre de libéraux et de + 12% du nombre de structures, dans le même temps.

En matière d'emploi et d'activité, il conviendrait toutefois de moduler avec le temps de travail (durée journalière, temps partiel, période de chômage ou de formation, etc.) et le nombre d'employeurs (multiemployeurs, plusieurs CDD en cours d'année, temps partiels subis ou choisis, cumul avec une autre activité : formation, famille, deuxième métier, etc.).

Les données de l'Ag2R ont été affinées récemment pour en minimiser les biais.

Entre 4 et 5 personnes dans une TPE vétérinaire moyenne

En 2012, on comptait quelque 4 500 entreprises avec salarié vétérinaire et/ou non vétérinaire (auxquelles il convient d'en ajouter 2 000 autres ne déclarant pas de salariés du tout : conjoint collaborateur, collaborateur libéral, associés sans auxiliaire, vétérinaire isolé, etc.) :

- les deux-tiers (3 000) déclarent des salariés vétérinaires ;

- la quasi totalité (4 324) déclarent des salariés non vétérinaires (auxiliaires diplômés ou non, secrétaires, personnel d'entretien, ...).

«La moyenne d'âge, tous salariés confondus, avoisine les 35 ans.»

La moyenne d'âge, tous salariés confondus, avoisine les 35 ans, un peu moins pour les temps pleins et un peu plus pour les temps partiels.

La TPE vétérinaire moyenne comporte donc aujourd'hui entre 4 et 5 personnes, à savoir environ 2,25 praticiens (1,5 libéral + 0,75 salarié) et 2 auxiliaires.

Il y a dix ans, cette répartition était de 2 praticiens (1,5 libéral + 0,5 salarié) et de 1,5 auxiliaire.



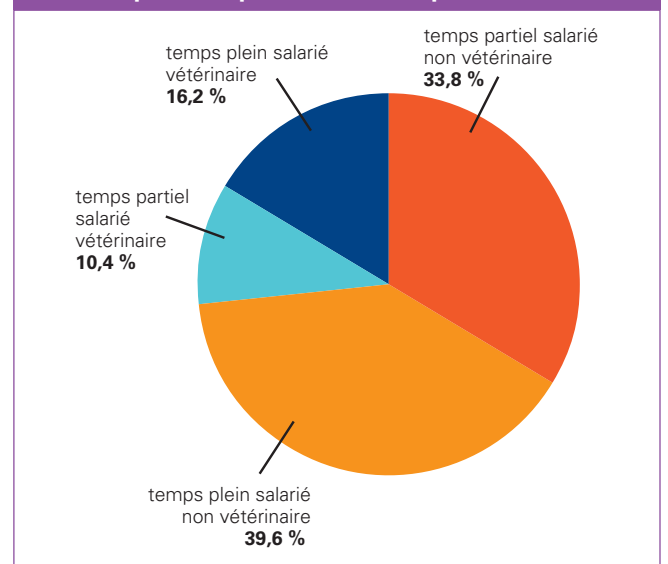
Ceci est évidemment à moduler selon le type d'activité (Charolais, équine,...), la région (Paris *intra-muros*, station balnéaire etc.) et autres facteurs connexes (saisonnalité, économie locale...).

Nous reviendrons plus en détail sur certains aspects croisés entre temps de travail, âge, sexe et salaire, aussi bien pour les vétérinaires que pour les non vétérinaires. ■

Réagissez sur info@depecheveterinaire.com

► Les contrats à temps plein représentent plus de 55 % du total des contrats salariés (60 % chez les vétérinaires ; 53 % chez non vétérinaires).

Répartition par statut et temps de travail



Répartition des salariés				
	CCN* 3282 non vétérinaires		CCN 3332 vétérinaires	
	hommes	femmes	hommes	femmes
à temps plein	7,43%	92,57%	32,03%	67,97%
à temps partiel	3,26 %	96,74 %	15,41 %	84,59 %

Source : Ag2R, données fin 2012.

*CCN : Convention collective nationale.